

en repoussant hors de France les ennemis, dont la déroute sera complète”.

Certains journaux ont prêté à Mgr Baudrillart le récit que le distingué prélat aurait fait “ au Rév. Père Supérieur des Franciscains ” d’une entrevue qu’aurait eue Claire Ferchaud avec le président Poincaré, et au cours de laquelle la jeune fille de Loublande aurait donné une preuve extraordinaire de sa mission, en rappelant au président de la France que le jour même où commençait la bataille de la Marne, il se serait mis à genoux, dans son cabinet, en disant : “ Mon Dieu, sauvez la France ! ” Mais le prélat mis en cause n’ayant jamais, à notre connaissance, confirmé ce récit, il est plus prudent de regarder ce fait comme non avvenu, jusqu’à plus ample et plus sûr informé.

Quoi qu’il en soit de tous ces faits, nous croyons de notre devoir de reproduire, ici, le communiqué officiel suivant de la *Semaine religieuse* de Poitiers, déjà reproduit, du reste, par la *Croix* de Paris du 25 mai 1917 : “ Nous apprenons, de divers côtés que la note relative “ au fait de Loublande ”, publiée dans notre *Semaine religieuse* du 25 mars dernier, a été interprétée par plusieurs comme “ le classement ” d’une affaire désormais abandonnée. La cause est toujours retenue devant la Commission. Elle n’est dépourvue ni d’intérêt ni de gravité, et demande à être examinée avec une attention prudente et soutenue. Quant au jugement à formuler, il serait prématuré de le rendre actuellement. Nous ne nous laisserons influencer ni par les impatiences des uns ni par les oppositions des autres. L’heure est assez grave pour que l’on se recueille et que l’on prie. — LOUIS, évêque de Poitiers.”

Attendons donc avec confiance et humilité le jugement de l’Église sur cette grave question, tout en mettant en pratique le sage conseil de Mgr l’Évêque de Poitiers. Prions.

A. H.

Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l’échéance de leur abonnement, et de l’acquitter s’il y a lieu, le plus tôt possible.